



Préparation aux concours administratifs A à temps réduit

PERSONNES CONCERNÉES

Agents administratifs (fonctionnaires, contractuels) qui ont pour objectif de se présenter par exemple à l'un des concours suivants : Instituts Régionaux d'Administration, concours du MINEFI (Inspecteur des Finances Publiques, Douanes, DGCCRF), Attaché Territorial, Attaché d'administration hospitalière, Directeur d'Hôpital, concours d'entrée à l'Ecole Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale (EN3S) etc.

La préparation est pleinement compatible avec l'activité professionnelle de l'agent (sous réserve de l'autorisation de son supérieur hiérarchique).

MODALITÉS D'ADMISSION ET PRÉ-REQUIS

Sélection sur dossier par la commission pédagogique de l'IPAG

Les dossiers de candidature sont à télécharger sur le site de l'IPAG : <http://ipag.unistra.fr>

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Rédiger une note de synthèse, avec ou sans propositions
- > Rédiger une composition (en droit, en économie, en culture générale et administrative)
- > Rédiger des réponses (pratique des QRC et QCM)
- > Rédiger un RAEP
- > Présenter une épreuve orale (présentation liminaire dans un entretien de motivation)
- > Gérer le temps et le stress (grâce aux galops d'essai et exercices pratiques)

PROGRAMME

- **Droit public** : 94h

Institutions politiques

Institutions européennes

Droit administratif

- **Économie et finances** : 52h

Économie générale et initiation aux finances publiques

- **Gouvernance publique et méthodologie administrative** : 38h

Connaissance du monde contemporain

Note sur dossier/résumé de texte

Techniques d'entretien selon admissibilités

Au cours de l'année, des galops d'essai sont organisés ainsi qu'un entraînement au grand oral.

Les cours ont lieu tous les jeudis de la mi-septembre à la mi-mars.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont adaptées aux concours : cours, exposés, entraînements spécifiques aux oraux sous forme de cours de techniques d'entretien et d'épreuves de conversation avec le jury ...

Les enseignements sont dispensés par des universitaires et des professionnels.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les cours ont lieu à l'IPAG, chaque jeudi de 9h à 18h, de la mi-septembre à la fin mars.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Mim ROHIMUN, Maître de conférences associé, Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) - Université de Strasbourg ; Attaché principal, Ministère de la Santé et des Solidarités.

Courriel : mim.rohimun@dreets.gouv.fr

PRÉPARATION AUX CONCOURS

Durée : 184 heures

En 2022/23

Référence : MSM22-0266A

du 15 septembre 2022

au 30 mars 2023

Tarif

1240 € - pour les agents des fonctions publiques territoriale et hospitalière

600 € - pour les agents de l'État et des établissements publics de l'État

Lieu

Institut de Préparation à l'Administration Générale

7 rue de l'Ecarlate

CS 20024

67082 Strasbourg Cedex

Renseignements et inscriptions

Muriel SCHITTENHELM

Tél : 03 68 85 49 88

mschittenhelm@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.